

Gérald BARDOT  
Adjoint au Maire  
Délégué à la Jeunesse et aux Sports

aux

Bénéficiaires du Plan Neige

OBJET : Plan Neige  
N/REF : GB/YM  
DOSSIER SUIVI PAR : Yves MARCHAL

Madame, Monsieur,

La Ville de LUNÉVILLE propose, dans le cadre d'un projet intergénérationnel, d'effectuer le déneigement des trottoirs au droit des résidences des personnes âgées de 65 ans et plus, et/ou handicapées, habitant à LUNÉVILLE.

Ce service est proposé du lundi au vendredi soit par des jeunes participant aux activités organisées par les associations partenaires du Service Municipal à la Jeunesse, soit par des jeunes inscrits au dispositif « Argent de Poche ».

Aussi, s'agissant d'un service gratuit, dépendant notamment de l'organisation de structures partenaires et de la disponibilité des jeunes, la Ville de LUNÉVILLE ne saurait être tenue pour responsable en cas de non-exécution du déneigement.

Il est donc rappelé que le déneigement du trottoir situé au droit du logement reste de l'entière responsabilité du résident.

Afin de bénéficier du service « Plan Neige » pour la période hivernale, je vous prie de bien vouloir retourner au Service Municipal à la Jeunesse, 2 place Saint-Rémy 54 300 LUNÉVILLE :

- le coupon ci-dessous dûment rempli,
- une copie de votre pièce d'identité et/ou carte d'handicapé,
- une copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

A compter de la validation de votre inscription, celle-ci sera reconduite automatiquement pour les prochaines années.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

.....

**Service Municipal de la Jeunesse - Plan neige 2019**

Coupon d'inscription et attestation :

Je, soussigné(e), nom : ..... prénom : .....  
domicilié(e), ..... (adresse)  
né(e) le : .....

atteste :

- remplir les critères permettant de bénéficier du « Plan Neige ».
- dégager la Ville de LUNÉVILLE de toutes responsabilités en cas de non-exécution du déneigement du trottoir au droit de mon habitation.

Lunéville, le

Signature

